



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 12, n° 4, avril 2023

Rapport annuel pour 2022

Un retour à une vie plus normale

Cette troisième année de pandémie a été différente des deux précédentes puisque des associations se sont rassemblées en plus grand nombre, certaines recommençant à voyager. Il a même fallu tenir une page séparée sur notre site Internet, à compter du milieu de l'été, parce que la publicité entourant ces diverses activités prenait trop de place dans *Les Nouvelles de Chez nous* (NCN). Cette année encore, les NCN sont parues tous les mois. Cela nous a valu des commentaires favorables, parfois même élogieux, de certains lecteurs.

Se rappeler de Michel Langlois

Un hommage a été rendu à Michel Langlois dans le numéro de mars. Il fut le premier directeur général de la Fédération après s'être impliqué dans sa fondation en 1983. En 1978-79, il avait déjà contribué à la création de pas moins de 23 associations de familles dans le cadre de célébrations organisées à l'Île d'Orléans. Constatant par la suite que seulement trois de ces associations continuaient d'exister, il a proposé la création d'une fédération pour maintenir vivante cette tradition populaire. C'est d'ailleurs en reconnaissance pour son rôle que la FAFQ présente sa candidature en 2023, pour une 3^e fois, au Prix Gérard Morisset, la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec à une personne pour l'ensemble d'une carrière consacrée au patrimoine (recherche, création, formation, gestion,

conservation ou diffusion dans le domaine du patrimoine culturel). Nous espérons que cette reconnaissance lui sera enfin accordée cette année.

Des changements approuvés en assemblée générale

Nous avons annoncé dès janvier des propositions de changements à nos règlements en ce qui a trait au secrétariat de la Fédération, sans le maintien d'un local, et au plafond existant pour la durée du mandat d'un membre du conseil d'administration. Ces assouplissements, qui ont été approuvés par l'assemblée générale le 21 mai, ont été de nouveau expliqués dans les NCN du mois de juin. L'intention de rompre notre bail en fin d'année a également été approuvée à l'assemblée générale. Il a fallu ensuite dépenser beaucoup d'énergie pour la fermeture du local, surtout en fin d'année. Nous sommes reconnaissant à Yves Boisvert pour tout le temps et les efforts qu'il a consentis à cette fin.

Discussions au sujet des tests d'ADN

À cette occasion, il a par ailleurs été question de généalogie ou de généalogie génétique, tout comme dans le numéro de février des NCN qui traitait de la distinction



Michel Bérubé



à faire entre l'ascendance *patrilinéaire* et l'ascendance *patronymique*. Cette distinction a pris de l'importance depuis que certaines familles découvrent par des résultats à des tests portant sur l'ADN-Y qu'une ou des lignées de leur généalogie ne correspondent pas au même ancêtre. Après avoir donné lieu à des échanges lors de l'A.G. du 21 mai, le sujet a de nouveau été traité dans les NCN du mois de juin.

Dans un autre texte portant sur l'ADN, nous nous sommes demandé en mars si notre héritage biologique ne véhiculait pas également une mémoire cachée, ce qui pourrait expliquer des talents précoces qui semblent davantage innés plutôt qu'appris. En novembre, un texte montrait enfin comment peuvent se multiplier les branches et les branchettes par lesquelles se classent des résultats à des tests d'ADN-Y.

Intérêt particulier pour la Normandie

Il a été question à quelques reprises, et plus particulièrement en mars, d'un projet de voyage en France qui devait permettre d'être présent à Dieppe le 19 août pour la commémoration du 80^e anniversaire du raid militaire qui a mal tourné en 1942. Le projet de voyage a finalement été abandonné, faute d'un intérêt suffisant. Mais, nous avons tout de même publié au mois d'août un texte sur un héros de Dieppe qui a été décoré pour sa bravoure. Nous avons aussi repris en octobre des textes de journaux de Dieppe qui traitaient de cette commémoration.

En juillet, il a été question des traces que les Français et les Normands d'autrefois ont laissé dans les îles britanniques, notamment par plusieurs anciens patronymes qui ont été anglicisés avec le temps et par une aristocratie dont les vieilles racines ont été présentes de Guillaume le Conquérant à Downtown Abbey. Nous avons décrit en octobre l'histoire des symboles qui remontent aussi à une parenté ancienne entre l'Angleterre et certains coins de France, un « léopard », qui a plutôt l'air d'un lion, pour l'Aquitaine, deux pour la Normandie et trois pour le royaume anglais des Plantagenets. Nous avons rappelé en décembre le grand nombre de reines d'Angleterre qui provenaient autrefois de France tout comme l'influence que la langue française a eu sur l'évolution de l'anglais moderne.

L'évolution de la Fédération

Nous nous sommes enfin interrogés cette année sur l'avenir de la Fédération tout en rappelant des bribes de son histoire, par exemple dans les NCN de septembre, de même qu'en décembre. C'est un sujet que nous continuons de traiter dans les NCN parues depuis le début de 2023. Il faut avouer que nous traversons une période de transition qui a notamment été marquée à la fin de 2022 par la fermeture de notre local.

Un déficit plus important pour 2022

Cette fermeture a entraîné des dépenses additionnelles et un déficit plus important que celui des années passées, déficit accru par le montant élevé que nous avons assumé pour nos assurances (7577,31\$), deux fois plus que la contribution qui a été demandée aux associations (3840\$). Nous avons fourni des explications à ce sujet dans les NCN de novembre et décidé à notre dernier CA, le 22 octobre dernier, de demander une contribution de 100\$ par association en 2023 au titre des assurances. Un certain équilibre devrait être retrouvé en 2023 maintenant que nous avons mis fin à un bail qui nous coûtait de plus en plus cher (11812,66\$ en 2022) pour un local de moins en moins utilisé et très peu fréquenté par les dirigeants des associations.

Il en découle d'autres dépenses non-récurrentes comme la location d'un casier postal que nous avons commencé à assumer en 2022 avant d'être libéré du bail, tout comme il a fallu payer un certain montant à Postes Canada pour s'assurer que notre courrier serait acheminé vers le casier postal. Il s'agissait en quelque sorte de dépenses en double pour 2022 puisqu'il nous fallait quand même continuer de payer un loyer. À compter de 2023, ces dépenses nous paraîtront dérisoires en comparaison du loyer que nous assumions.

Nos obligations contractuelles

Une fois le loyer et les assurances mis de côté, il nous reste deux dépenses récurrentes de 4800\$ par année. Cela correspond, je vous le rappelle, aux ententes particulières portant sur le dédommagement et la disponibilité de MM. Yves Boisvert et Marcel St-Amand, ententes conclues en 2018. Il fallait alors inventer une nouvelle façon de faire fonctionner la Fédération sans disposer



de personnel comme la secrétaire-comptable, le graphiste et l'organisateur dont les emplois ont été abolis lorsque nous avons perdu notre subvention gouvernementale. À ce sujet, nous devons être reconnaissant à Yves Boisvert de nous avoir également déménagé sur un nouveau serveur en 2022 alors que nous ne nous sentions plus protégés adéquatement par l'ancien fournisseur. Les sites Internet des associations subissent de nombreuses attaques. Il lui a fallu beaucoup de temps pour transférer tous les sites Internet que nous desservons vers le nouveau fournisseur, qui est par ailleurs québécois.

Nous n'avons pas organisé de salon en 2022. Une dépense est toutefois inscrite sous le titre Fédération québécoise généalogie. Cela correspond en fait à une offre présentée dans les NCN du mois d'août pour encourager des représentants de nos associations à participer au Congrès national de généalogie organisé par la *Fédération québécoise des sociétés de généalogie*. Celui-ci s'est tenu les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre sous le thème « la contribution des militaires à la population québécoise de la Nouvelle-France à aujourd'hui ».

Le choix de publier le rapport annuel dans les NCN

Soulignons enfin que nous publions ce rapport annuel 2022 dans les NCN d'avril 2023 comme nous l'avons fait en avril 2022 pour le rapport portant sur 2021 et en 2021 pour le rapport portant sur l'année 2020. Cela nous épargne les frais que représente une publication distincte. Rappelons que les anciens numéros des NCN peuvent être consultés sur le site fafq.org sous « Pour consulter les anciens numéros » qui apparaît sous l'icône *Nouvelles de chez nous*.

RAPPEL

Nous remarquons que certaines associations attendent un peu tard dans l'année pour finalement renouveler leur cotisation à la FAFQ. Cela ne nous pose pas de problème lorsqu'elles finissent par le faire. Ces associations risquent cependant de se pénaliser. Les assurances auxquelles nous souscrivons sont par exemple valides pour l'année civile en cours. Si vous attendez en octobre pour faire votre renouvellement 2023, vous serez en règle, du point de vue des assurances, pour la fin de l'année civile 2023. Ce pourrait être moins clair au cours de 2024 s'il survenait un accident, même si la FAFQ continue de vous considérer comme une association membre en attendant votre cotisation en retard.

Joyeuses Pâques!



BALANCE DE VÉRIFICATION

DESCRIPTION	CRÉDIT	DÉBIT
En caisse au 1 ^{er} janvier 2022	2320,32	
Retours	1617,13	
Subvention	0,00	
Cotisations	21769,00	
Virements	15000,00	
Assurances	3840,00 (94 X 40 +80)	
Hébergement	3015,00 (25 X 110 +165)	
Casiers	750,00 (75 X 10)	
Postage	213,16	
Salon	250,00	
Autres	75,73	
TPS	10,28	
TVQ	20,05	
Frais de caisse		35,4
Hébergement		2716,23
Déplacements		386,54
Fermeture de bureau		1865,24
Entente administrative		4800,00
Loyer		11812,66
Fédération Québécoise généalogie		500,00
Fil rouge		500,00
Articles de bureau		558,47
Postes		282,31
Locations		1536,74
Assurances		7577,31
Yves Boisvert (entente)		4800,00
Yves Boisvert Média		5652,50
Autres		36,00
TPS		731,82
TVQ		1458,55
En caisse au 31 déc. 2022		2593,61
		86 229,48 Placements
Total	46560,35	45249,77
Déficit		-13689,42

* Présentement sous vérification par deux scrutateurs nommés lors de l'assemblée annuelle du 21 mai 2022.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

DESCRIPTION	CRÉDIT	DÉBIT
Retours (TPS & TVQ)	1 600,00 \$	
Cotisations	20 000,00 \$	
Assurances	8 000,00 \$	
Hébergement	3 000,00 \$	
Casiers	300,00 \$	
Postage	50,00 \$	
Salon	- \$	
Autres	100,00 \$	
Frais de caisse		35,00 \$
Hébergement		2 700,00 \$
Déplacements		400,00 \$
Maintien du bureau		4 800,00 \$
Location		1 600,00 \$
Postes		300,00 \$
Assurances		8 000,00 \$
Yves Boisvert		4 800,00 \$
Yves Boisvert Média		5 700,00 \$
Autres		100,00 \$
Total	33 050,00 \$	28 435,00 \$
	Surplus	4 615,00 \$

* Présentement sous vérification par deux scrutateurs nommés lors de l'assemblée annuelle du 21 mai 2022.



Le monument dédié aux ancêtres de Rivière-Ouelle

Dans le numéro du mois d'août dernier, nous décrivions la cérémonie d'inauguration d'un monument érigé à Rivière-Ouelle. Inachevé, celui-ci devait être finalisé au cours de l'automne. Nous apprenions dernièrement que cela a été fait. Cela peut donner le goût à certains de faire un arrêt à Rivière-Ouelle lors d'une prochaine visite dans le Bas-du-Fleuve.

D'abord dédié au premier seigneur de Rivière-Ouelle, Jean-Baptiste-François Deschamps (1646-1703), ce monument rappelle la présence dans ce lieu de nombreux ancêtres qui ont essaimé dans le Bas-du-Fleuve, la Gaspésie et même au Madawaska (Nouveau-Brunswick et Maine). Comme cela est illustré par le monument, ils sont souvent arrivés par bateau, ce qui fut le cas en 1671 pour le seigneur et ses

premiers censitaires, Robert Berruby/Bérubé (épouse la veuve Jeanne Soucy, née Savonnet), Robert Levesque (Jeanne Chevalier) et Jacques Thiboutot (Marie Boucher). D'autres ancêtres ont engendré des familles fondatrices qui sont arrivées dans les années qui ont suivi la création de la seigneurie de La Bouteillerie (Rivière-Ouelle) en 1672. Pensons à Michel Bouchard (Marie Trottin), Jean-Galleran Boucher (Perrine Malet), Pierre Dancause (Marie-Madeleine Bouchard), Mathurin Dubé (Marie Champion), Pierre Émond (Marie-Agnès Grondin), Robert Gagnon (Marie Parenteau), Pierre Hudon (Marie Gobeille), René Lavoie (Anne Godin), Nicolas Lebel (Thérèse Mignault), Guillaume Lizotte (Anne Pelletier), Pierre Miville (Charlotte Maugis), René Ouellet (Anne Rivet), René Plourde (Jeanne-Marguerite Berrubé) et Jean Soucy (Jeanne Savonnet). Plusieurs des premiers habitants de l'endroit ont repoussé la flotte du général William Phips qui tenta un débarquement en 1690.



Michel Bérubé





La résurrection des William

Par Michel Bérubé

Il y a deux informations qui m'ont frappé récemment au sujet de ce prénom. En lisant la traduction française d'un petit roman irlandais¹, j'ai été frappé par les mots « William : prénom protestant par excellence ». Je me suis rappelé que ce prénom était devenu l'un des plus populaires au Québec pour les garçons, le 2^{ième} en fait en 2021 après Noah et, en 2020, après Liam.

Le prénom William était très présent chez les Beruby/Berughby/Beroby/Barube/Berube d'autrefois, du Moyen âge à la Renaissance, ce que j'ai pu constater dans la recherche qui m'a conduit à rédiger *La Saga des Bérubé depuis 900 ans*. Il y avait aussi des Jehan (John), des Robert et des Richard, plus rarement des Thomas², des Adam ou des Hughes (Hugh). Lorsque notre patronyme apparaît en Normandie à compter du XVI^e siècle, il y a encore bien des Jean et des Robert, mais je ne trouve aucune trace d'un William ou de son équivalent français, Guillaume, qui se disait plutôt Guillaume chez les Normands du Moyen âge.

Il n'est pas étonnant que le prénom William ait été fort présent en Angleterre sachant l'importance que l'Histoire de ce royaume attribue à Guillaume le Conquérant. Quant au prénom Robert, son importance s'explique peut-être à l'époque par celle de Rollon, l'ancêtre des rois d'Angleterre et des ducs de Normandie. Celui-ci devint le comte Robert lorsqu'il prêta serment au roi de France alors que celui-ci lui concédait la Normandie en 911. Il y a eu aussi des Richard, par exemple Richard 1^{er} (1189-1199) mieux connu comme Richard Cœur de Lion par la légende de Robin des Bois. Il y a eu enfin des Henri (Henry), un prénom qui n'est pas

aussi populaire³ présentement que celui des William et enfin, des Édouard (Edward), lequel reste présent dans l'histoire récente de la monarchie britannique. Il se classait aussi septième en 2020 au Québec.

Tout ceci me permet de penser qu'un prénom comme William a été exclus pendant quelques siècles à cause des guerres de religion, soit à partir du moment où il a été associé aux Protestants. Cela n'explique pas comment il a pu devenir aussi populaire au cours des dernières années. Y a-t-il un lien avec la perte d'influence de l'Église catholique ou simplement une perte de mémoire des Catholiques eux-mêmes? Peut-être un peu.

Il y a des prénoms qui ont une longue vie et qui reviennent à la mode par vagues, de siècle en siècle. Du côté féminin, le prénom Emma était le plus populaire en 2021 et celui d'Alice était 3^e. Chez ceux qui ont porté mon patronyme au Moyen âge, le prénom Alice revient souvent. L'autre prénom me rappelle une Emma de Beruby qui reçoit une part de propriété en vertu d'un acte datant du 4 novembre 1324. Mathilde, Éléonore, Marguerite et Elizabeth sont également fort anciens, mais toujours présents. Chez les « Berube », la trace la plus ancienne d'un acte de baptême a trait à une Sibella, fille de Richard Berube. Cela se passait un 2 août 1540 dans la paroisse St. John the Baptist, à Halifax, au Yorkshire ouest. Il n'y a pas de Sibella dans les 100 prénoms les plus populaires au Québec en 2020, ce qui ne veut pas dire que ce prénom ancien est lui-même disparu pour toujours.

¹ KEEGAN, Claire. Ce genre de petites choses. Paris. Éd. Sabine Wespieser, 118 p.

² 3^e au Québec en 2021

³ 23^e au Québec en 2021.



Sont-ils vraiment des traîtres?

Par Michel Bérubé

La notion de trahison revient souvent lorsqu'il est question de certains de nos personnages historiques ou même parfois du porteur d'un patronyme courant chez nous¹? Pourtant, ce n'est pas vraiment trahir, de nos jours, quand une personne change d'emploi pour améliorer son sort, à moins qu'elle n'apporte avec elle des secrets de fabrication ou de stratégie commerciale. Quand ils parlaient de trahison, nos anciens historiens étaient peut-être trop influencés par le souvenir de Judas trahissant Jésus? Mais, nous devrions sans doute cesser maintenant de confondre ce qui était en réalité un changement légitime de parcours avec une véritable trahison du pays.

Faut-il encore à titre d'exemple considérer Pierre-Esprit Radisson (1636-1710) et Médard Chouart Des Groseillers (1618-1696) comme des traîtres? Dans le numéro de janvier, nous rappelions qu'ils ont en quelque sorte été obligés de faire affaires avec les Anglais, faute d'un appui chez les Français, pour mener le projet qui les a conduits à créer la Compagnie de la Baie d'Hudson, la plus ancienne compagnie canadienne? C'est d'abord à Boston qu'ils ont recherché du financement pour une expédition à la baie d'Hudson, une initiative qui les mena ultérieurement en Angleterre.

Est-ce bien différent du voyage de Jacques Parizeau à New York pour le financement nécessaire à la nationalisation de l'électricité au Québec après le Lac-à-l'Épaulé de 1962? Il fallait alors contourner l'obstacle que représentait l'opposition du syndicat financier de Montréal auprès duquel le gouvernement du Québec effectuait ses emprunts. Jacques Parizeau a osé faire affaires avec un syndicat financier de New York qui ne contestait pas le choix politique du Québec². N'y a-t-il pas là un beau parallèle avec la démarche de Radisson

et Des Groseillers pour contourner l'opposition d'un gouverneur français qui avait d'autres intérêts privés à protéger que le leurs?

Faut-il aussi considérer Étienne Brûlé (1595-1634) comme un traître parce qu'il a tenté un rapprochement avec les Iroquois, dont il a été d'abord le prisonnier en 1617, comme ce fut aussi le cas pour Radisson vers 1651. Brûlé a été un de nos plus grands explorateurs en Amérique du Nord, le premier à explorer les environs du Lac Supérieur et à mettre les pieds au Michigan après avoir vécu en Huronie? Dans le numéro de septembre 2019, nous rappelions ceci à son sujet : *En bref, Brûlé est passé pour traître parce qu'il a accepté de travailler pour le Normand Guillaume de Caen au lieu de continuer à faire bénéficier Champlain et ses supérieurs de son influence. Même si Champlain a lui-même reçu De Caen à Québec en 1623, il y avait alors comme un complot pour priver celui-ci des droits qu'il détenait pour le lucratif commerce des fourrures. On lui reprochait surtout d'être Huguenot, comme les frères Kirke, élevés à Dieppe et de mère normande. C'est ainsi que l'on fit à Brûlé la réputation d'être en quelque sorte un traître à la solde des Anglais, les Kirke s'étant eux-mêmes placés sous la protection du roi d'Angleterre, ce qui pourrait être la cause de son décès chez les Wendats.*

À l'époque de Champlain, la Nouvelle-France ne constitue pas encore un pays, tout au plus un terrain d'affaires qui opposent certains intérêts français pour le lucratif commerce de la fourrure. Avec Louis-Hébert et sa famille comme seuls colons installés à Québec à compter de 1617, nous étions d'abord très loin de la première tentative de colonisation réalisée à Cap-Rouge, avec cinq cents personnes, sous Cartier et Roberval en 1541-

¹ Pensons ici à Jacques Michel, un personnage qui intéresse naturellement l'Association des familles Michel et Taillon d'Amérique.

² Voir « Trois Québécois à New York » dans Jacques Parizeau, *Un bâtisseur* de Laurence Richard, Montréal, Éd. De l'Homme, 1992, pages 70 et ss.



1542. Nous en traitons dans le numéro d'octobre 2022. Il est certainement moins flatteur pour Champlain d'être considéré comme un gérant d'affaires protégeant son « job » et les intérêts de quelques bourgeois catholiques de Paris, investisseurs dans la Compagnie des Cent-Associés, plutôt que le mythique fondateur d'un pays.

Il est également plus facile de considérer les frères Kirke comme des « Anglais » qui ont pris possession de Québec en 1628, plutôt que des défenseurs d'une compagnie concurrente qui a été exclue du commerce des fourrures. C'est en réalité parce que Guillaume De Caen s'est fait évincer de son monopole, à l'instigation du cardinal de Richelieu, que le marchand dieppois Gervais Kirke ait passé en Angleterre avec ses fils, tout juste avant que ceux-ci ne viennent se saisir de Québec pour le compte du roi d'Angleterre. Le monde étant petit, Radisson épousa d'ailleurs une fille de celui qui devint ensuite Sir John Kirke en Angleterre lorsqu'il fut lui-même obligé de s'y réfugier avant de devenir un citoyen anglais.

Quand il est question de trahison, tout est question de perspective. Dans le dictionnaire biographique du Canada, il est écrit sur la fiche consacrée à Guillaume De Caen : *En octobre suivant, Richelieu devient grand-maître et surintendant de la navigation ; il supprime en janvier 1627 la charge d'amiral et, trois mois après, révoquant pour la Nouvelle-France l'édit de Nantes, il fonde la Compagnie des Cent-Associés qu'il lance dans un programme de colonisation intensive, à caractère exclusivement catholique. La Compagnie de Caen se trouvait éliminée. Or, c'est pour le compte de Guillaume de Caen qu'Étienne Brûlé était allé explorer l'ouest où il a acquis une forte influence chez les Hurons dès 1622. Lorsqu'il devient un employé de la « English and Scottish Company » des frères Kirke, il demeure fidèle au parcours entrepris sous De Caen. C'est plutôt Champlain qui change de camp (un beau*

jeu de mots ici) afin de conserver son poste pour le compte de la nouvelle compagnie créée par Richelieu.

Il s'empessa malheureusement de faire passer Brûlé pour un débauché obsédé par les jeunes femmes autochtones et même, comme un traître, reniant du même coup les services que celui-ci avait rendu au pays en allant vivre en Huronie, dès l'âge de 15 ou 16 ans, pour faire ensuite office de truchement, c'est-à-dire de traducteur au service de Champlain. Selon The Dramatic Tragic Destiny of Etienne Brûlé, Michigan's Pioneer of Pionners³, *Etienne Brûlé has been accused of piloting the Kirke ships up the St. Lawrence. The actual pilot was Captain Jacques Michel, Huguenot, who had more to do with the capture of Quebec than any other person, including the Kirkes.* Cette dimension religieuse nous apporte elle aussi une autre compréhension des premiers moments de la colonie.



Les accusations de Champlain montèrent enfin les Hurons contre Brûlé malgré les services que celui-ci leur avait rendus dans son rôle d'intermédiaire avec les Français. Il fut condamné à mort et même mangé par ses anciens amis hurons d'après un écrit laissé par le frère Sagard, avec lequel il avait partagé un intérêt pour la langue huronne.

³ BURBEY, Louis H., Royal Oak, Michigan, 1987, page 52



Rassemblement des Familles Pagé d'Amérique

À la demande générale de nos membres, le rassemblement annuel des Familles Pagé d'Amérique se tiendra les **19 et 20 août 2023**, à Sainte-Marie-de-Beauce, Vallée-Jonction et Frampton, dans la région Chaudière-Appalaches. L'inscription est obligatoire avant le 15 juillet 2023, le formulaire sera expédié sur demande, par la poste ou par courriel.

Samedi 19 août 2023

- Accueil au Domaine Taschereau, à Sainte-Marie-de-Beauce
- Visite de la chapelle Sainte-Anne
- Déplacement vers l'Écho-refuge Desjardins, conférence par monsieur Raymond Beudet et dîner (boîte à lunch)
- Visite de la Maison Vachon et du Musée de l'Aviation, à Ste-Marie-de-Beauce
- Assemblée générale et souper, à la Salle Olymel, Vallée-Jonction

Dimanche 20 août 2023

- Visite du ZOO Miller, à Frampton (transport par autobus)
- Brunch et tirage de prix de présence, à la Salle Olymel, Vallée-Jonction

Hébergement

Suivant les possibilités dans le choix des hôtels, chaque participant doit s'occuper de sa propre réservation, selon ses goûts et son budget.

Pour renseignements supplémentaires communiquer avec : Claude Pagé, président : 450-796-1642.

Site Internet : <http://www.famillespage.org>

Courriel : contact@famillespage.org

Poste : 1660, rue Principale, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Qc G0X 3J0

Il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister à nos activités. Nous sommes confiants de vous retrouver en grand nombre, ce sera l'occasion de renouer et de fraterniser.

Bienvenue à tous les Pagé et leurs familles



CÉLÉBRONS ENSEMBLE NOTRE 30^e ANNIVERSAIRE À SHERBROOKE - 29 ET 30 AVRIL 2023

Invitation à célébrer joyeusement les 30 ans de l'Association des Barrette. En effet, elle a été fondée à Joliette en juillet 1993.

Découvrez l'Estrie, un splendide coin de pays! D'abord, l'intéressant Musée de l'ingéniosité à Valcourt, lieu d'origine de la multinationale Bombardier (les célèbres B-12, Ski-doo; Sea-doo, trains, avions, etc.). Devenez la vedette d'une publicité de Ski-doo; pilotez un avion; imaginez et testez votre véhicule du futur; visitez l'authentique garage du génial inventeur Joseph-Armand Bombardier. Vivez également l'essor de la grande entreprise Bombardier par un spectacle immersif signé Moment Factory.



Puis, rendez-vous au centre-ville de Sherbrooke, bordé par la belle promenade du Lac-des-



Nations, et y découvrir les attraits de la capitale de l'Estrie, notamment ses musées et sa quinzaine de grandes fresques murales, qui font de cette ville une galerie d'art à ciel ouvert.

En fin d'après-midi, participez à l'assemblée générale annuelle qui sera complétée par une captivante conférence sur la vie de Frontenac, ce grand méconnu. Après un cocktail de bulles, dégustez un repas gastronomique - à prix raisonnable - suivi de l'hommage à notre personnalité-carrière 2003: **madame Louise Barrette**, femme d'affaires de Saint-Raymond-de-Portneuf.



PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT BARRETTE - 30^e ANNIVERSAIRE

SAMEDI 29 AVRIL

- 10h00 Visite du **Musée de l'ingéniosité à Valcourt**, 1001 Av. J.-A.-Bombardier, Valcourt.
(gracieuseté de l'Association)
- 12h00 Repas libre (suggestion: casse-croûte au musée)
- 15h00 Centre-ville de Sherbrooke. Grand Times Hôtel (Notre tarif de groupe. Simple: 157,99\$ / Double: 172,99 \$ - faire la réservation **avant le 18 mars** au 819-575-2222 - code: BAR290423)
- 17h00 **Rassemblement 30^e** (salle privée au restaurant gastronomique **La Suite**, 100 rue Webster, Sherbrooke, J1H 5N3)
- Assemblée générale annuelle
- Conférence de Roger Barrette sur la vie du gouverneur Frontenac - 400^e.
- Cocktail de bulles (gracieuseté de l'Association)
- 19h00 **Repas gastronomique** (tables d'hôte entre 40 \$ et 70 \$). **Apportez votre vin.**
- 20h00 Personnalité-carrière 2023 : **Madame Louise Barrette** de Saint-Raymond

DIMANCHE 30 AVRIL

- 9h30 **La Virée des Grandes Murales - Tour guidé de Sherbrooke avec un comédien** de la troupe Traces et souvenirs. Coût: 30 \$

FICHE D'INSCRIPTION AU RASSEMBLEMENT BARRETTE - 30^e ANNIVERSAIRE

Nom: _____ Prénom: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Courriel: _____ Tél.: _____

Participation à la Virée des Grandes Murales -Tour guidé de Sherbrooke avec comédien:

Oui: _____

Chèque de 30 \$ - à l'ordre de: Association des Barrette d'Amérique

Faire parvenir, **avant le 14 avril 2023**, à :

Madame Claire Barrette

291, route nationale 138, BERTHIERVILLE, Québec, J0K 1A0

Courriel: cdestrempe@hotmail.ca

Renseignements additionnels: 450-836-4519

RASSEMBLEMENT DES PERRON AU MANITOBA

Bienvenue à St-Joseph, Manitoba
pour ce 32^{ème} rassemblement
Familles Perron d'Amérique
06 au 11 Juin 2023

Coût pour les frais d'autobus :
\$ 170 / pers pour les 5 jours

Programme du 9 au 11 juin
Festival Montcalm St-Joseph
Horaire (à changement...)

Vendredi, le 9 juin

09h00 Départ Hall du Morris Stampede Inn jusqu'à St-Joseph.

09h30 Musée St-Joseph

- Accueil et visite privée des sites.

- Visite aux ancêtres

- Dîner sur place

13h00 Suite de la visite...

- Inscription et tables de l'AFFPA

- **15h30** AGA 2^È étage de l'Étable

- **17h00** retour au Morris Stampede Inn

Samedi, le 10 juin

08h30 Départ Hall du Morris Stampede Inn jusqu'à St-Joseph.

- Déjeuner gratuit

- Visite des sites selon horaire du Festival

- Parade, ouverture officielle du Festival

- **13h00 à 21h00** : musique variée sous le Chapiteau.

Souper communautaire gratuit pour les membres de l'AFFPA (s'inscrive membre et non-membre) **21h00** Retour Morris Stampede Inn

Dimanche, le 11 juin

Embarquement des participants avec leurs bagages N.B. horaire à changement

- **07h00** Départ vers l'aéroport
- **09h00** Départ vers St-Joseph
- **09h30** Messe
- **11h30** Brunch (non inclus)
- **13h00** Départ vers l'aéroport

Programme du 7 juin et 8 juin
Visite de Winnipeg / St-Boniface

Coût pour les 2 jours: \$165 / pers. (Min. 15 pers.)

Mercredi, le 7 juin

- **08h30** Rassemblement des participants au Humphrey Suite and Inn

- **09h00** Embarquement du guide, bureau Tourisme Riel

- **09h15** Visite de la Cathédrale, ruines et tombeau de Louis Riel

- **10h15** Visionnement du documentaire 'Au cœur de la francophonie manitobaine'

- **11h15** Visite guidée du musée de Saint-Boniface et l'histoire de Louis Riel

- **12h45** Lunch inclus au Fort de Gibraltar

- **14h15** Visite guidée du fort de Gibraltar

- **15h45** Visite guidée de la Maison Gabrielle-Roy

- **16h45** Retour Soirée libre

Jeudi, le 8 juin

- **08h30** Rassemblement des participants au Humphrey Suite and Inn

- **09h00** Embarquement du guide

- **09h15** Winnipeg – tour de ville (3 hrs)

- **12h00** Lunch-temps libre à La Fourche.

- Retour du guide à l'hôtel de ville

- **13h00** Temps libre et visite facultative :

- Université de St-Boniface (gratuit)

- Visite guidée Musée des droits de la personne (frais d'entrée)

Retour à l'Hôtel à la discrétion de chacun.

Vendredi, le 9 juin :

08h00 Embarquement des participants à leur hôtel respective en direction du "Morris".

Veillez envoyer votre inscription à :

Manon R Perron (**ne pas oublier le R**)

Adresser au : 87, Chemin des Scouts Val-d'Or, QC J9P 7A7. Rés: 819-824-8160

Cell : 819-856-7869. manonp1@yahoo.ca

Préférable par paiement INTERAC :
perronlinda@hotmail.com
avec votre prénom et numéro de membre

INSCRIPTION

Au plus tard, le **samedi 1^{er} avril 2023**

Inscription # de membre

Nom _____

Nom _____

Nom _____

Nom _____

Winnipeg : \$165 X _____ = _____

Transport : \$170 X _____ = _____

TOTAL : _____

Cellulaire/courriel _____

Participation : Festival Montcalm uniquement

Souper communautaire oui

Nom et # membre _____

AVION

Heure d'arrivée : _____ Date : _____

Heure de départ : _____ Date : _____

Hôtel : _____

J'arriverai en auto OUI NON

J'arriverai en véhicule/ motorisé pour le camping OUI NON

Célébrez-vous votre 50^e anniversaire de mariage ou de vie religieuse? OUI NON



Texte de la voûte...virtuelle

Chaque mois, nous scrutons nos vieux disques durs pour dénicher des perles provenant d'anciens bulletins d'associations de familles qui sont toujours d'actualité ou instructif sur le plan historique. Nous commençons donc ce mois-ci avec un texte de *La Gagnonnière*, de février 2008. Il s'agit d'un résumé d'une conférence donnée par **Monsieur Michel Boileau**, le 18 novembre 2007 au chapitre Montréal, Laval, Montérégie de l'époque de l'Association des familles Gagnon et Belzile.

- Y.B.

Venus du Sault-au-Récollet sur les rives du lac des Deux-Montagnes avec les Messieurs de Saint-Sulpice en 1721, les ancêtres des Mohawks de Kanesatake retrouvaient ici une terre occupée jadis par de nombreux groupes d'Iroquois. Après avoir obtenu leur seigneurie dans un but d'évangélisation, les Messieurs purent se soustraire à la plupart des conditions qui leur avaient été imposées par le roi et s'employèrent à aménager et à gérer leur nouveau territoire dans leur intérêt, négligeant ceux des Indiens dont ils avaient pourtant la responsabilité et dont ils devaient être les protecteurs et les fiduciaires.

Au Sault-au-Récollet ou au Lac, les Messieurs se servaient des Indiens pour faire défricher des terres dont ils tiraient de substantiels profits en les cédant à des Blancs. Pour garder la possession de biens dont ils n'avaient pas toujours les titres de propriété, les seigneurs s'appuyaient souvent sur des principes que les Mohawks, eux, ne purent jamais utiliser. L'analyse des documents d'archives prouve que les Indiens d'Oka et de Kanesatake ont été les victimes de conditions de vie imposées par les seigneurs, leur interdisant tout épanouissement social et économique. Soumis au **bon plaisir** des Messieurs et refoulés sur des parcelles de terre minuscules et de mauvaise qualité, dont ils n'avaient que **la jouissance précaire**, alors que les colons blancs étaient favorisés, les Mohawks ne purent subvenir aux besoins de leurs familles.

Les recherches montrent que les vrais motifs des actions des seigneurs durant 250 ans étaient avant tout d'ordre matériel, ce qui nous fait mieux comprendre l'ampleur de cette séculaire incompréhension résultant du choc de deux cultures. Jamais les Messieurs n'assurèrent aux Indiens la sécurité promise. En analysant de très nombreux documents historiques, nous découvrons les raisons qu'ont les Mohawks de Kanesatake de revendiquer certains droits sur les terres de l'ancienne seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes octroyée aux Sulpiciens sous ce qui semble de plus en plus avoir été de fausses représentations.

Les terres du Sault-au-Récollet

C'est entre 1696 et 1704 que les Messieurs de Saint-Sulpice transportèrent les Indiens de la Montagne sur les bords de la rivière des Prairies, dans la mission du Sault-au-Récollet, appelée *Nouvelle Lorette*. Les terres sur lesquelles s'installèrent les Indiens étaient d'excellente qualité et furent vite défrichées et partiellement mises en valeur par des Indiens qui maîtrisaient de mieux en mieux les diverses techniques de la culture des champs.

Les seigneurs de l'île de Montréal, les Messieurs de Saint-Sulpice, comprirent bien vite qu'il était de leur intérêt de céder ces terres à des agriculteurs aguerris, davantage susceptibles d'en tirer d'excellents rendements. Les sommes que les sulpiciens retireraient de la vente ou

de la concession de ces terres hautement productives seraient directement proportionnelles à la qualité des sols.

Les Messieurs s'employèrent alors avec ardeur à chercher un autre territoire ou une autre seigneurie capable d'accueillir leurs Indiens défricheurs, libérant du même coup les bonnes terres du Sault pour des colons Blancs plus habitués à la culture des champs et davantage guidés par la recherche de profits que ne l'étaient les Indiens pour qui la terre était «**source de vie**» et non «mode de vie».

Lentement, sûrement, insidieusement, les Seigneurs se sont mis à concéder des terres tout autour de la mission où étaient concentrés les Indiens. La pression et le climat social devenaient tellement lourds sur ces pauvres personnes sans défense et sans droit de parole, qu'il a fallu chercher à les relocaliser.

Les Messieurs regardèrent alors du côté du Lac-des-Deux-Montagnes. Déjà, ils flairaient là une bonne affaire. Contrairement aux Indiens qui avaient tout à perdre, les Sulpiciens, eux, ne pouvaient que tirer des bénéfices d'une telle opération.

Et si les Messieurs avaient menti au roi

En demandant au roi de France de leur accorder la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, les Messieurs de Saint-Sulpice



invoquaient deux raisons principales : loin de Ville-Marie, il serait plus facile pour eux d'évangéliser et de franciser les Indiens tout en les mettant à l'abri de la mauvaise influence des Blancs.

Mais, dans la correspondance échangée entre le Supérieur du Séminaire de Montréal et celui de Paris, on trouve d'autres raisons beaucoup plus temporelles que spirituelles. Voici ces raisons telles que consignées dans les Archives des Seigneurs eux-mêmes...

Ce transport des missions sera très avantageux :

- 1) *au Séminaire qui trouvera dans les terres que les Sauvages ont défrichées de quoi faire tout d'un coup (...) cinq ou six paroisses...*
- 2) *à la colonie qui sera tout à fait à couvert des Iroquois par cette mission qui sera à la teste du pays...*
- 3) *à la mission mesme; pour le temporel parce qu'elle sera située dans un meilleur endroit où les Sauvages pourront tirer leur subsistance beaucoup plus aisément (...) et les lieux fort propres au commerce (des fourrures) avec les nations d'en haut...*

Le Gouverneur de Vaudreuil était aussi complice

C'est au gouverneur M. de Vaudreuil que le roi confia le soin d'octroyer une seigneurie aux Messieurs de Saint-Sulpice. Il leur accorda la seigneurie convoitée : celle du Lac-des-Deux-Montagnes. Il s'établit alors entre le gouverneur et les ecclésiastiques du Séminaire une évidente complicité. En effet, M. de Vaudreuil avait depuis quelques années une dette de reconnaissance envers les Sulpiciens qui étaient intervenus de toute leur influence auprès de la Cour de Paris afin qu'il obtienne le prestigieux poste de gouverneur. Rien d'étonnant alors que les Messieurs aient obtenu leur seigneurie, le gouverneur n'étant pas un ingrat.

Mais de Vaudreuil qui possédait lui aussi un poste de commerce de fourrures sur l'île aux Tourtes exigea en retour, semble-t-il, le déménagement de la mission que possédaient les Sulpiciens sur cette île et dont le missionnaire, M. de Breslay gênait les activités des employés du gouverneur.

Installés sur une pointe de terre s'avancant loin dans les eaux du Lac-des-

Deux-Montagnes, les Indiens seraient dorénavant les premiers à absorber le choc d'une tentative d'agression contre l'archipel de Montréal. Par ailleurs, la nouvelle mission sulpicienne occupait presque la tête «occidentale» de la colonie, à l'embouchure de la rivière des Outaouais qui constituait alors la grande route vers l'Ouest et le vaste royaume des fourrures...

Les ordres venaient de Paris

Même avant de transférer leur mission du Sault-au-Récollet sur les bords du Lac-des-Deux-Montagnes, les Messieurs avaient déjà décidé de concéder des terres aux «Français», c'est-à-dire aux Blancs, même si la seigneurie leur était concédée pour garantir la sécurité des Indiens. Dans une lettre adressée de Paris, le procureur des Sulpiciens écrit que de telles concessions pourront être faites dans les dix premières années suivant l'octroi de la seigneurie.

Conscient quand même de l'indélicatesse de ce geste, le procureur suggère au supérieur de Montréal d'éviter d'en parler au futur supérieur de la mission du Lac, Monsieur Gay, qui était sympathique aux Indiens. Il recommande aussi très fortement de ne pas en parler «aux Sauvages que nous avons intérêt à ménager».

Le procureur de Paris, M. Magnien, avait compris depuis longtemps que ce transfert serait une bonne affaire pour les Messieurs. Déjà, dans une lettre du 17 mars 1718, il rappelait à ses confrères de Montréal que les terres libérées par les Indiens au Sault-au-Récollet pourraient permettre de couvrir largement les dépenses occasionnées par le déménagement et qu'en plus ils pourraient tirer d'appréciables bénéfices de la vente des terres déjà défrichées et laissées vacantes par le départ des Indiens.

Et il ajoute, en conclusion de sa lettre... *«Après tout l'argent est toujours bien employé quand c'est pour Dieu»*. Dans la longue histoire des Indiens et des Sulpiciens, ces derniers se sont souvent appuyés sur une morale et des principes douteux. Ils ont toujours été beaucoup plus sévères pour les Indiens que pour eux-mêmes.

Les Sulpiciens n'ont pas respecté les conditions imposées par le roi.

En échange de la seigneurie qu'ils avaient obtenue contre la promesse de s'employer à la conversion des Sauvages et de veiller à leur sécurité, les Sulpiciens devaient aussi rencontrer quelques conditions imposées par le roi. Ainsi ils s'étaient engagés à «faire bâtir à leurs dépens une église et un fort en pierre pour la sûreté des Sauvages (...) dans l'espace de deux ans». Ils ne remplirent jamais cette double condition.

Invoquant toutes sortes de raisons, et surtout la présence de Madame d'Argenteuil qui occupait par inadvertance une faible partie de leurs terres, les Messieurs de Saint-Sulpice s'employèrent, avec l'appui de plusieurs personnages influents auprès de la Cour, à contester les unes après les autres les exigences auxquelles ils auraient dû se soumettre. Ils ont combattu, surtout par des mesures dilatoires, presque toutes les clauses du Brevet de ratification de la seigneurie qu'ils trouvaient gênantes et onéreuses.

Non seulement les seigneurs ont-ils obtenu un délai pour la construction de l'église et du fort, mais ils ont réussi, en fin de compte, à ne construire qu'une modeste église de bois et un fort en pieux.

Certains historiens, éblouis par le comportement et la fortune de certains Messieurs, n'ont pas hésité à leur adresser des louanges peut-être pas toujours méritées. C'est ainsi que le chanoine Lionel Groulx, en 1957, ne se contenta pas de porter aux nues le dévouement et la générosité des Sulpiciens, mais il se permit surtout de porter sur les Indiens un jugement bien peu charitable et fort inexact en disant d'eux qu'ils étaient «un débris de ces pauvres races»...

Comment les Sulpiciens humiliaient les Indiens

Les Sulpiciens avaient réclamé la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes pour la sécurité et le bien-être des Indiens, mais ils en concédèrent toutes les terres à des Blancs. Jamais ils n'eurent la délicatesse ou la générosité de donner «en propriété propre» la moindre parcelle de terre à des Indiens. Alors qu'ils cédaient à des Blancs – contre redevances bien sûr – des terres de bonne qualité et d'une superficie moyenne de 150 arpents,



les Sulpiciens prêtaient aux Indiens des parcelles minuscules (12 arpents seulement) et surtout mal situées et de mauvaise qualité, même pas assez bonnes pour y pratiquer une agriculture de subsistance.

Dans un Mémoire qu'ils firent publier dans les journaux de Montréal en 1876 afin de justifier leur conduite, les seigneurs écrivaient «*Les Sauvages n'ont jamais possédé un pouce de terrain, comme propriétaires, mais bien à titre plus que précaire, puisqu'ils ne jouissent des terrains qu'ils occupent qu'aussi longtemps que le voudront les Messieurs, selon leur bon plaisir*».

L'histoire de la mission d'Oka n'est qu'une lutte continuelle de la part des Indiens pour conquérir leur liberté et la maîtrise de leur territoire. Autre exemple... «*Le supérieur de la mission accorde à un Indien la permission de faire un champ nouveau fin qu'il y sème deux quarts de blé d'inde (...) parce qu'il suffit à un Indien d'avoir un champ d'un minot de semence*». Incapables ainsi de nourrir leurs familles, les Indiens doivent aller à la chasse. Et les seigneurs tireront des profits des fourrures que les Indiens rapporteront et vendront à la Compagnie des Indes occidentales.

Dans leur Mémoire de 1876, les Sulpiciens reconnaissent que les Indiens avaient le droit de se construire une maison à leurs frais, avec la permission et selon le bon plaisir du supérieur de la mission bien entendu. Mais à l'expiration de la permission, la maison bâtie par les Indiens revenait de plein droit aux Sulpiciens sans aucune compensation.

Quelques dates dans la triste histoire des Indiens de la Mission du Lac

1716 – M. Magnien, procureur des Messieurs de Saint-Sulpice à Paris, annonce à ses confrères de Montréal que le roi accepte de leur concéder des terres au lac des Deux-montagnes. Il leur suggère alors fortement de «*ne rien demander ny mettre au nom des sauvages*».

1721 – Les Sulpiciens reçoivent la seigneurie «pour la sûreté des Sauvages».

1735 – Les Sulpiciens profitent d'un deuxième agrandissement de leur seigneurie. Les seigneurs ont sollicité cette augmentation à l'intention des Indiens

dont le genre de vie et les habitudes exigeaient plus d'espace, disaient-ils...

1780 – Les seigneurs du Lac procèdent à une grande division cadastrale de leurs terres et distribuent par dizaines les bonnes exploitations à des Blancs et ne concèdent rien aux Indiens. Au contraire, les arpenteurs leur font savoir qu'ils n'ont aucun droit sur ces terres, pas même sur le plus petit caillou...

1852 – Prétextant un manque de respect envers les prêtres de la Mission, Mgr Bourget excommunique 15 Indiens (11 Iroquois et 4 Algonquins).

1869 – Désespérant de ne jamais pouvoir s'entendre avec les Sulpiciens, un groupe important d'Algonquins amorcent un exode massif vers la réserve de la rivière Désert, dans la vallée de la Gatineau.

1872 – À l'instigation des Sulpiciens, c'est à compter de l'automne de 1872 que les Indiens furent en quelque sorte dépossédés de leur montagne sacrée (le Calvaire) au bénéfice des grandes foules, surtout celles de Montréal.

1876 – Pour justifier leur conduite à l'endroit des Indiens, les seigneurs publient un long mémoire dans les journaux. Ils y affirment péremptoirement que... «*Personne n'admettra la prétention ridicule que l'obligation des Messieurs de pourvoir à l'instruction morale et religieuse des sauvages comporte celle de pourvoir à leurs besoins temporels, leur procurer les choses nécessaires à la vie et de les entretenir dans l'oisiveté et la paresse*».

1877 – Suite à certains désordres provoqués par l'intransigeance des seigneurs, ces derniers ont appelé la police provinciale. Sous la direction du colonel Amyot, un détachement de quinze hommes procède à l'arrestation de huit chefs indiens et les conduisent à la prison de Sainte-Scholastique.

1881 – Pour se libérer de l'emprise des Sulpiciens, un groupe d'Iroquois acceptent de bien mauvais gré de quitter Oka pour la réserve de Gibson, dans le district nord-ontarien de Muskoka.

1911 – Un jugement rendu par le Conseil privé de Londres rassure les Sulpiciens en les reconnaissant comme seuls et uniques propriétaires de leur seigneurie. Une fois confortés dans leur conviction,

les seigneurs ont oublié de se demander quel sort attendait ceux à qui ce jugement étroit refusait la moindre emprise sur un territoire où ils vivaient depuis 200 ans ?

1936 – Parce qu'ils ont été imprudents dans la gestion financière de leurs biens, les Sulpiciens doivent céder quelque 5 000 acres de terre à l'*Institut agricole belge au Canada* du baron Empain, dont la pinède, élément essentiel du patrimoine des Indiens.

1945 – Les Sulpiciens terminent leur grande liquidation en cédant au gouvernement fédéral ce qui leur restait, ou presque, des terres de l'ancienne seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes... laissant des centaines d'Indiens tout à fait étrangers sur leur terre natale et privant de nombreuses générations de leur héritage ancestral.

Quelques jugements sur la politique missionnaire des Messieurs

«La Compagnie de Saint-Sulpice nous est apparue comme une institution ayant à assurer sa survie et son expansion. L'omniprésence de la promotion des avantages institutionnels transcende les motivations d'évangélisation et détermine, en dernier ressort, l'action missionnaire (...) La correspondance interne et personnelle des Sulpiciens garde le silence sur les considérations évangéliques et militaires. La négociation se fait au plan de l'intérêt économique que suscite la concession de cette nouvelle seigneurie». (Louise Tremblay, 1981, *La politique missionnaire des Sulpiciens (1668-1735)*).

«Il résulte que les Indiens dépendent presque entièrement du bon vouloir des Messieurs, y compris leur propre subsistance. Par exemple, le directeur de la mission peut seul dispenser les permissions pour la coupe du bois, pour la distribution des semences, pour l'agrandissement des champs... D'où s'éclaircit les propos mêmes de monsieur Lafontaine affirmant que le Séminaire a toujours traité les Indiens «en bon père et en grand seigneur». La position adoptée, sauf quelques rares exceptions, sera celle du «vouloir faire du bien au pauvre indien».

(Claude Pariseau, 1974, *Les troubles de 1860-1880 à Oka: choc de deux cultures*).



«Pupille ou usufruitière, la communauté indienne est dépossédée mais avant d'en prendre pleinement conscience, elle doit apprendre ce qu'est la propriété. Le temps de six ou sept générations». (Louise Dechêne, 1974, **Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle**).

«Depuis l'incendie de l'église en 1877 et les procès qui suivirent... le légalisme

Retors à la sulpicienne a constitué la règle d'or face aux démarches répétées des

(Indiens) de Kanesatake. La crise de 1990 était donc plus que prévisible, même

Avant que les projets des promoteurs immobiliers et des politiciens municipaux ne

Viennent souffler sur les braises de ce dossier en perpétuel état de latence...

... En raison de sa profondeur historique et de ses conséquences difficilement

Réversibles, également parce qu'il concerne des gens qui, dès le XVII^e siècle,

Avaient choisi de faire un bout de chemin avec nous, le cas de Kanesatake restera

Longtemps l'exemple le plus embarrassant du type de rapports que nous

Avons établis avec les gens de ce pays. Sous le couvert d'une alliance qui nous

Était indispensable, les seigneurs prêtres ont machiné la plus légale des escroqueries», (Rémi Savard, août 1992, U. de M.)

Oka, terre indienne

Lors des malheureux événements de l'été 1990, les Sulpiciens se réfugièrent dans un silence regrettable, devenant ainsi – et fort consciemment – les complices de ceux qui, par leurs gestes malhabiles tout autant que par leur inaction inadmissible, ont été les premiers responsables d'une situation devenue à la longue propice à l'éclosion de la violence.

De tout ce que les Sulpiciens ont donné, concédé, vendu ou même perdu, presque rien n'a profité aux Indiens. Après 250 ans de vie à Oka et à Kanesatake, ces derniers ne possèdent toujours pas la moindre parcelle de terre. Rien à partager avec leurs enfants et avec les enfants de leurs enfants. Jamais ces enfants n'auront de terre en héritage et pourtant cette terre, ce sont leurs ancêtres qui, les premiers, l'ont défrichée.

Les documents d'archives, aussi révélateurs que nombreux, nous font découvrir la mauvaise foi dont été victimes les Indiens et dont les Sulpiciens ont fait preuve au cours des tractations qui leur ont permis de s'approprier les terres d'Oka qui auraient dû d'abord profiter directement aux Indiens et à leurs familles.

Les Indiens ont servi d'alibi, de prétexte, de main-d'œuvre et de bonne conscience aux seigneurs, les Messieurs de Saint-Sulpice. Il serait maintenant temps que les anciens seigneurs s'expliquent et s'excusent publiquement, proclamant bien haut que les Indiens ont droit à leur dignité et à notre respect. Parce qu'ils le savent mieux que quiconque, ils devraient également déclarer haut et fort, à la grandeur de ce pays, qu'OKA est d'abord une TERRE INDIENNE.

Gilles Boileau
Professeur retraité
Université de Montréal

Quand les printemps s'additionnent

Le coin de la rue est deux fois plus loin qu'avant et ils ont ajouté une montée que je n'avais pas remarquée.

J'ai dû cesser de courir après l'autobus car il démarre bien plus vite qu'avant.

Je crois que l'on fait les marches d'escalier plus hautes que dans le temps.

L'hiver, le chauffage est beaucoup moins efficace qu'autrefois.

Et avez-vous remarqué les petits caractères que les journaux utilisent maintenant?

Les jeunes eux-mêmes ont changé. Ils sont bien plus jeunes que lorsque j'avais leur âge; d'un autre côté, les gens de mon âge sont bien plus vieux que moi.

L'autre jour, j'ai rencontré une vieille connaissance, elle avait tellement vieilli qu'elle ne me reconnaissait pas.

Tout le monde parle si bas qu'on ne comprend quasiment rien de ce qui se dit.

On nous fait des vêtements si serrés, surtout à la taille et aux hanches que c'est bien désagréable.

Je réfléchissais à tout cela en faisant ma toilette ce matin; je crois qu'ils ne font plus d'aussi bons miroirs qu'il y a soixante ans...



Auteur inconnu



Extrait des
RÉCITS LAURENTIENS

Frère Marie-Victorin, é.c.

À LA VAILLANTE JEUNESSE DU PAYS DE L'ÉRABLE
 J'OFFRE CES QUELQUES PAGES OUVRÉES AVEC AMOUR
 ET SINCÉRITÉ

Illustrations : Edmond J. Massicotte

Le chemin qui, sortant de Québec, file entre les haies d'Aubépine vers la Petite-Rivière et l'Ancienne-Lorette traverse une campagne vieille comme la cognée française en Amérique. De cette origine, elle garde un air de noblesse rurale, de vastes fermes historiques où la richesse est héréditaire et normale, avec, à la croisée des chemins, des hameaux tranquilles qui vous ont de vieux noms français délicieux, attendrissants!

Tout près, la rivière Saint-Charles, exsangue, bordée de cerisiers à grappe, de sureaux et d'asters blancs, coule à petits bouillons sur ses cailloux polis. Les deux routes, celle du Nord et celle du Sud, l'enjambent tour à tour et d'une seule arche sur de petits ponts de bois d'un archaïsme charmant. Derrière les feuillages, on devine plutôt qu'on ne voit des maisons retirées et d'antiques moulins bâtis au temps des Français. Voici le hameau des Saules, carrefour de rivières et de routes où, tout le jour, devant la boutique du maréchal-ferrant défilent, au pas, les *voyages* de foin descendant de l'Ormière.

Tournez à gauche et prenez vers l'Ancienne-Lorette. Le paysage s'agrandit. D'un côté, l'église de Sainte-Foy, s'agenouille à flanc de coteau et vers le nord, sur les premières pentes des Laurentides, comme des bijoux d'argent sur un écrin vert, les clochers des deux

Lorettes brillent dans la montée des arbres innombrables.

Le chemin va tout droit entre de vieux saules et de grandes maisons dérobées derrière un joli parterre et une haie d'aubépine. Arrêtez! Voici à cent pas vers la droite la maison des Hamel. On l'appelle comme ça par ici. Elle est petite et nue; des planches pourries, clouées de travers, condamnent la porte et les fenêtres. Il n'y a pas d'arbres alentour. Les herbes dures, maîtresses de l'avenue, cachet les ornières. L'oseille sauvage et les verges d'or ont envahi le jardin devant la porte, et seuls, rappelant des cultures anciennes, de vieux rosiers, bardés d'épines, fleurissent encore près du ponceau vermoulu et de la barrière en ruine. Mais il y a là, tout près attirant forcément l'attention, et émergeant encore de la végétation folle qui monte autour d'elle, une souche colossale d'où, comme de noirs serpents, d'énormes racines descendent, rampent sur le talus, traversent le fossé et disparaissent sous le macadam du chemin.

C'est, hélas! Tout ce qui reste de l'orme des Hamel.

Le dernier habitant de cette maison fut le défunt Siméon Hamel, mon grand-oncle, que j'ai bien connu! La mort lui avait pris tous ses enfants et il vivait sur le *bien*¹, seul avec Marie, sa femme, une bonne vieille qui avait un fin petit visage plissé et qui nous laissait sans bou-

gonner² grapiller³ dans ses cerisiers. Quelle famille, mes amis, que ces Hamel! On pouvait voir chez grand-mère une extraordinaire photographie, et nous autres, les enfants, quand on nous emmenait le dimanche souper à Lorette, nous passions de longues minutes, un doigt dans la bouche et silencieux, à regarder dans le cadre ces dix-neuf frères et sœurs, tous vieux à barbe et vieilles à *capine*⁴, et dont le plus jeune, - c'était défunt mon grand-oncle - avait alors passé cinquante ans!

Et c'est là qu'ils étaient tous nés dans la petite maison grise qui n'avait en avant qu'une porte et deux fenêtres et autour de laquelle courait un bon renchaussage⁵ retenu par des poutres de cèdre. La terre descendant en pente douce vers Sainte-Foy, jusque dans « la Suète »⁶, belle terre, ma foi, encore assez féconde après trois siècles de

1 Bien: propriété

2 Bougonner: murmurer, gronder entre ses dents

3 Grapiller: (ou grappiller) cueillir les petites grappes laissées par les vendangeurs

4 Capine: ou capiche, capuchon en étoffe ou en laine tricotée que portent les femmes et les enfants et qui descend jusque sur les épaules, cape-lines

5 Renchaussage: exhaussement du sol autour d'une maison

6 La Suète: Ce nom aurait été en usage dès le 17e siècle; il désignait à l'époque la zone de basses terres marécageuses qui s'étend au pied du versant nord et qui correspond à la dépression de Cap-Rouge-Limoilou. Source: http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/ma_ville/toponymie/



culture pour nourrir cette formidable lignée.

On connaissait le *bien* des Hamel de dix paroisses à la ronde, à cause de l'orme gigantesque planté au bord de la route, l'orme plusieurs fois centenaire, plus vieux que l'histoire, aussi solidement établi dans la légende que dans la terre. Il était gros quand l'homme blanc parut aux rives du Saint-Laurent et les sauvages le disaient habité par un puissant manitou. Durant cent cinquante ans, sur le chemin du Roy qui poudroyait à ses pieds, il avait vu passer les beaux soldats de France et l'on racontait qu'à son ombre le marquis de Montcalm⁷ avait fait reposer plus d'une fois ses vaillants grenadiers. Il y a quelque trente ans, on voyait encore de la galerie de mon grand-oncle deux

autres arbres semblables, l'un sur les hauteurs de Sainte-Foy, l'autre vers Lorette-des-Indiens⁸, et, chose curieuse que grand-mère m'a souvent affirmée quand je lui tenais l'écheveau, ces ormes appartenaient à des Hamel n'ayant entre eux et avec nous aucun lien de parenté.

L'orme de l'oncle Siméon avait trente-six pieds⁹ de tour à hauteur d'homme. Oui, trente-six pieds, bien mesurés à la corde! Le dimanche, quand nous étions chez grand-père, à quelques arpents de là, nous coupions à travers l'avoine pour venir entourer le géant de la couronne de nos petits bras. Et je pense aujourd'hui à la scène délicieuse que cela faisait, à ces ardents papillons d'un jour que sont les enfants, posés pour un instant sur le pied noir du vieil arbre, à ces cris, à ces rires qui fu-

saient vers la cime et s'harmonisaient avec le babil des oiseaux sur le seuil des nids innombrables!

Ah! L'orme des Hamel! L'oncle Siméon pouvait labourer loin de l'autre côté du chemin sans quitter son ombre, et souvent aussi, le soc plantait tout droit et l'attelage s'arrêtait court : la charrue venait de toucher une racine! Siméon regardait alors avec orgueil pendant un instant l'arbre superbe; puis, passant les guides à son cou et assujettissant sa pipe entre ses dents, il tirait dur sur les *manchons*¹⁰, com-

⁷ Marquis de Montcalm: Louis-Joseph marquis de Montcalm, officier militaire, né à Candiac, France, le 28 février 1712, mourut à Québec, le 14 septembre 1759, des blessures reçues durant la bataille des Plaines d'Abraham.

⁸ Lorette-des-Indiens: là où habitaient les Hurons près de l'Ancienne Lorette

⁹ Trente-six pieds = presque onze mètres



La famille Hamel de L'Ancienne-Lorette : dans l'ordre habituel, à l'avant : Suzanne, Louise, Charlotte, la mère Angélique Moreau, Angélique, Joseph et Julie épouse de François Kirouac et grand-mère du frère Marie-Victorin; à l'arrière dans le même ordre : Charles, Michel, Jean, Joseph, Jacques, Narcisse et Siméon. (Collection AFK)



mandait les chevaux et continuait le sillon commencé.

L'orme des Hamel! Je l'ai vu bien des fois et sous toutes les lumières. Je l'ai vu quand le printemps commençait à peine à tisser la gaze légère des jeunes feuilles, sans masquer encore la musculature puissante des grosses branches. Je l'ai vu aux petites heures, sensible à la prime caresse du soleil, accueillir avec un profond murmure la fine brise du matin. Mais c'est surtout le soir, quand nous redescendions vers Québec, qu'il était beau. Je manquais de mots alors, mais les images sont là, très nettes, dans ma mémoire. La lumière horizontale retouchait la forte tête et charpentait d'or bruni le baldaquin immense royalement dressé dans le ciel apâli. Puis, avec la retombée du soleil, les verts se fonçaient, des trous noirs se creusaient dans la masse lumineuse, et peu à peu, à mesure que l'ombre montait derrière, le charme s'éteignait doucement! Vers l'heure où notre voiture passait au pas sur le pont Radeau, l'orme des Hamel se fondait dans la grande nuit.

Or, un soir que, après souper, Siméon, assis sur le bord de son renchaussage, fumait silencieusement sa pipe en regardant la buée vio-

lette s'élever du fond de la Suète, il vit son voisin Charles Paradis, ouvrir la barrière et remonter l'allée.

- Bonsoir Charles!

- Bonsoir, Siméon! Ça va, les labours?

- Oui. Mes deux grandes pièces sont faites. Demain je fais la terre noire.

Le silence tomba entre les deux hommes. Charles était dans la quarantaine, grand un peu voûté, gris aux tempes. Il fumait, debout, les mains passées sous les bretelles de cuir.

- Siméon, dit enfin Charles, j'ai à te parler. Tu sais que ton orme est vieux et pourri. La dernière tempête a encore jeté une grosse branche sur ma remise!

- Tu veux m'en faire coûter? Dit Siméon en secouant sur son pied la cendre de sa pipe.

- Non, Siméon, c'est pas pour l'argent, mais la branche a failli tuer un de mes petits gars. Quelque beau jour cet arbre-là nous tombera sur la tête.

- Il est encore solide! Il est vieux,

quoi! Un arbre ça perd des branches comme nous autres nous perdons des cheveux. On ne meurt pas de ça! Nous serons tous les deux dans la terre avant lui!

Charles hocha la tête.

- Écoute, Siméon, on en parlait sur le perron de l'église dimanche. Dans le rang de la Petite-Rivière, tout le monde pense comme moi : tu devrais le couper avant qu'il arrive un malheur.

- Le couper!

En disant ces mots le vieillard avait retiré sa pipe et restait là, en arrêt, les yeux agrandis devant cette conjoncture à laquelle il n'avait jamais songé.

- Oui, continua Charles, faudra que tu te décides. J'ai vu un avocat, on peut t'obliger. Mais nous sommes de bons voisins, n'est-ce-pas? Et alors. . .

Effrayé d'en avoir tant dit, Charles Paradis tourna sur ses talons et rentra chez lui à grands pas, tandis que Siméon, atterré, les pieds dans l'herbe, regardait son arbre dont la cime bruissante s'enténébrait peu à peu.

Cette nuit-là. Il ne dort pas. Marie, comme bien l'on pense, avait tout entendu, et le lendemain, ce fut dans la vieille demeure sans enfant comme une menace de mort planant sur un fils unique. L'homme s'endimancha, attela le blond sur la belle voiture, et descendit au petit trot vers Québec. Quand il revint vers deux heures de relevée¹¹, Marie, put lire sur la figure de Siméon la sentence du



Tu veux m'en faire coûter? Dit Siméon en secouant sur son pied la cendre de sa pipe.

¹⁰ Manchons: expression en usage au Canada pour mancherons : chacun des manches de bois qui permettent au laboureur de conduire la charrie.

¹¹ Deux heures de relevée (relever, parce que c'était le temps où on se relevait après la méridienne: sommeil auquel les habitants des pays chauds se livrent ordinairement vers l'heure de midi) le temps de l'après-midi.



vieil arbre. Elle sortit de la com- mode ce qu'il faut pour écrire, re- mua la bouteille d'encre Antoine¹² jaunie par le temps, et sa vieille main tremblante, en quelques lignes laborieuses, apprit aux Hamel, - aux vieux, - la triste nouvelle et les invita pour une corvée après les semences.

Ce matin-là, le soleil se leva insol- lement radieux. La pluie de la veille avait lavé le ciel et donné une voix claire à toutes les rigoles dé- gorgeant dans le fossé. La rosée brillait sur les pétales rouges des pivoinies et une odeur capiteuse venant des haies d'aubépine flottait dans l'air rajeuni.

Dès sept heures, on vit arriver à pied, sa hache sur l'épaule et suivi de son chien, Jean Hamel, de l'Or- mière. Puis une petite charrette à deux roues fit sonner le *pontage*¹³ : c'était Louis Hamel, des Grands- Déserts¹⁴, avec sa vieille¹⁵. Comme on s'y attendait, Julie, la veuve, arriva de Québec par l'omnibus¹⁶. Vers neuf heures, Charles Hamel, depuis trente ans bedeau aux Écu- reuils, descendit de la voiture de son curé. Et successivement tous les autres Hamel, hommes et femmes, tous gens d'âge et en che- veux blancs, parurent à la barrière du chemin. On savait qu'il vien- drait, et pourtant une émotion saisit tous les anciens, quand Josen, l'aîné de la famille, - âgé de quatre- vingt-dix-sept ans, et à demi para- lysé, - entra dans la vieille maison, tenu sous les bras par deux de ses arrière-petit-fils.

À ce moment-là, l'Angelus¹⁷ s'épandit sur la campagne, passa par-dessus les sapins du petit bois et atteignit la demeure des Hamel. Par ce midi lumineux de prin- temps, la voix joyeuse des cloches chrétiennes s'en allait à travers champs, bénissant la semence dans la terre, le fruit nouveau sur la



... et sa vieille main tremblante, en quelques lignes laborieuses, apprit aux Hamel, aux vieux, la triste nouvelle...

branche. Elle pénétrait dans les fermes par les portes et les fenêtres ouvertes et bénissait les familles en prière autour de la soupe fumante. Pour tous les vieux Hamel, hélas! Elle ne sonnait qu'un glas! Ils son- geaient au vieil arbre qui avait en- tendu le premier Angelus tinter là- haut pour les pauvres Hurons fugi- tifs et qui allait à son tour se cou- cher dans la mort.

Le dîner fut simple et triste. La conversation de toutes ces vieilles gens était dans le passé, et le passé est peuplé de fantômes évanouis, de bonheurs brisés et de cercueils.

Vers deux heures, les hommes s'étant consultés du regard, ôtèrent leurs gilets et allèrent à la meule aiguiser les haches. Sur la route, les voisins et les gens du billage cau- saient par petits groupes; les en- fants, pieds nus, passaient et repas- saient en courant, un brin de mil à la bouche, faisant siffler dans l'air des harts de cornouiller¹⁸.

Enfin, Siméon Hamel, tenant sa hache près du fer, sortit de la re- mise et s'engagea dans la descente. Ses frères, quelques-uns munis de haches aussi, le suivaient. Parmi les vieilles silencieuses, Josen resta dans la porte, écroulé dans un petit fauteuil, pleurant dans sa barbe blanche qui tremblait. Il y avait

12 *Encre Antoine*: encre violette noire, fabriquée à Paris dont la marque de commerce est Antoine et Fils.

13 *Pontage*: pavage; tablier de bois facilitant l'accès à un pont.

14 *Grands-Déserts*, i.e. à la Vieille Lorette, les Amérindiens de l'époque faisaient brûler de grandes étendues de forêts dans le but d'obtenir de riches pâturages pour le bétail dans les années qui suivaient ; ce qui expliquerait la dénomination de grands déserts. Source: <http://ludovica2.blogspot.com/2007/05/la-vieille-lorette-2.html>

15 *Sa vieille* : son épouse âgée.

16 *Omnibus*: avant le tramway et l'autobus, voiture tirée par des chevaux qui parcourait la ville et sa banlieue.

17 *L'Angelus*: Prière en l'honneur du mystère de l'incarnation qui se fait le matin, le midi et le soir. Signal donné par la cloche d'une église au moment où l'on doit réciter cette prière, 6h le matin, midi et 18h.

18 *Harts de cornouiller*: branche de cornouiller avec lesquelles on liait autrefois les piquets de clôture et les gerbes.



quelque chose d'inouï dans ce défi de vieux terriens aux visages travaillés par la vie, et tous du même sang, s'en allant frapper l'arbre qui avait vu naître et mourir tous les Hamel, tous leurs ancêtres, même ceux dont on ne parle plus mais dont on lit les noms en première page au registre de l'Ancienne-Lorette. En cette minute, ils songeaient tous aux bers¹⁹ sur lesquels l'orme avait veillé dans les grandes chaleurs, aux joyeuses voiturerées qu'il avait vues sortir au grand trot les matins des noces et aux nombreux cercueils qui avaient une dernière fois, et lentement, passé dans son ombre avant de descendre à la terre.

On avait décidé de faire tomber le géant sur le chemin parce qu'il penchait un peu de ce côté et que, au-delà, il n'y avait point de construction. Siméon fit un grand signe de croix que tous les assistants répétèrent et donna le premier coup dans l'écorce. Sans tarder, la hache de Jean s'éleva, tournoya, retomba à angle et fit voler dans l'air un gros copeau noir. Les coups répétés se répercutèrent sur la vieille maison, et il sembla aux Hamel qu'elle aussi souffrait dans son âme, qu'elle gémissait, et que tout à l'heure, quand l'arbre tomberait, elle s'effondrerait toute! La sueur coulait sur les fronts ridés des deux hommes et l'aubel²⁰ était à peine entamé. Deux autres Hamel vinrent les relayer et le lamentable travail reprit avec une nouvelle vigueur. Les copeaux blonds, dégouttant la sève, étaient maintenant semés partout, sur la route, sur l'herbe, sur les pivoinés du pauvre jardin. L'arbre saignait du pied, mais le cœur tenait bon, et la tête, se jouant dans la brise fraîche, chantait toujours la chanson des feuilles qui berce dans les nids le peuple des oiseaux. Ils voletaient encore, les oiseaux, insoucieux de la mort qui planait toute proche sur les petits œufs couleur de ciel! Deux autres haches.

Vers quatre heures, au moment où un nuage blanc lamé d'or passait sur le soleil, faisant taire le gazouillis dans la cime de l'orme, on en-



L'Orme des Hamel à L'Ancienne-Lorette (Collection AFK)

tendit un craquement sourd. Le cercle des curieux s'élargit précipitamment. Au bas, Siméon avait saisi la hache, et, fébrile, portait les derniers coups. L'immense amas de verdure s'inclina dans le ciel, lentement d'abord; puis la chute s'accéléra et celui que les ouragans des siècles n'avaient pas ébranlé, s'abattit sur le chemin et dans le champ voisin, s'y écrasa avec un bruit de tempête fait du bris des branches, du choc menu des millions de feuilles, de cris et de battement d'ailes.

Il y eut cette minute de stupeur et de silence recueilli qu'impose toujours le spectacle de la grandeur tombée, puis l'on se mit à l'œuvre pour débarrasser la route. On accepta les services des voisins. Les Hamel se répandirent dans la ramure et la besogne de mort continue, acharnée. À mesure que l'ébranchage progressait, le cadavre de l'arbre devenait hideux; dépouillés de leurs feuilles, les branches amputées dressaient contre le ciel mauve d'énormes gestes de menace.

Le soir tombait et on alla souper. Marie alluma la lampe, et comme la route ne pouvait rester barrée

pour le lendemain, jour de marché, les hommes prirent des fanaux²¹ et retournèrent à l'ouvrage. Dans la nuit qui montait sans lune et étreignait toutes choses, le bruit des haches, le grincement des *godendards*²² s'attaquant au tronc, le pas saccadé des chevaux tirant à la chaîne les énormes billes, les petites flammes qui couraient dans l'arbre, cette hâte, cet acharnement contre une chose morte et vaincue, tout cela avait l'air d'un crime!

Un mois après, le curé de l'Ancienne-Lorette recommanda aux prières de ses paroissiens l'âme de Siméon Hamel, décédé à l'âge de soixante-dix ans. Marie le suivit de près. Ils dorment maintenant tous

19 Bers: berceau, petit lit d'enfant muni de berceaux qui permettent de le faire osciller.

20 L'aubel: aubier, couches les plus superficielles du bois dans les arbres dicotylédons, celles qui sont entre l'écorce et le liber.

21 Fanaux, fanal: grosses lanternes portatives.

22 Godendards: grosse scie munie à chacune de ses extrémités d'un manche court et qui se manie à deux pour abattre les arbres.



deux à côté des ancêtres, à l'ombre de l'église, tout au bord de l'Écorre²³ de la rivière. En vérité, l'homme et l'arbre avaient des racines communes dans la terre des Hamel!

Les humbles qui vivent tout près de la terre et n'écrivent pas, retournent à elle tout entiers. Le peu qui reste d'eux tient à la maison qu'ils ont bâtie, aux choses qu'ils ont touchées, aux sillons qui leur ont donné le pain, aux arbres qui leur ont donné l'ombrage. Aussi la disparition de l'orme a-t-elle consommé l'oubli de tous les Hamel d'autrefois. Cependant, les jours de marché, quand les maraîchers de Saint-Augustin²⁴ et de Bel-Air²⁵ passent au petit jour, enveloppés dans leurs capots²⁶ gris, ils montrent à leurs enfants, du bout de leur fouet la souche, tout ce qui reste de l'orme des Hamel.

Droits réservés, Canada 1919, par Les Frères des Écoles chrétiennes. Préface d'Albert Ferland et Illustrations d'Edmond-J. Massicotte, 45^e mille. Procure des Frères des Écoles chrétiennes, 949, rue Côté, Montréal, Canada

23 Écorre: ou écore, accore : rive escarpée d'une rivière.

24 Saint-Augustin: concession datant de 1647 est maintenant une ville sur les bords du Saint-Laurent et de la Rivière Cap Rouge.

25 Bel-Air: aujourd'hui Val Bélair.

26 Capots: grand pardessus en fourrure ou en étoffe habituellement réservé au 'capot d'chat', manteau de chat sauvage que portaient les hommes à l'époque.

Les notes de bas de pages sont tirées par Marie Lussier Timperley du Dictionnaire de la Langue française au Canada de Louis-Alexandre Bé-lisle, publié en 1957; et de sites Internet dans le cas de lieux..

Tiré de : Le Trésor des Kirouac, n° 91, printemps 2008

Retour sur le questionnaire...nouvelles données

Depuis la dernière parution de Nouvelles de chez nous, quelques associations de familles ont fait parvenir le questionnaire durant le mois de mars. Avec ces nouvelles données, voici le portrait que l'on en tire...

44 % des membres en règle de la FAFQ en 2022 ont répondu au questionnaire.

La moyenne d'âge des associations ayant répondu au questionnaire est de 32 ans.

Seulement deux associations n'avaient pas de bulletin.

En moyenne, les associations publient 3 bulletins par année.

Sur les 41 répondants, seulement deux n'avaient pas de bulletins papier.

Sur les 41 répondants, 29 avaient un bulletin format numérique.

Sur les 41 répondants, 29 avaient les formats de bulletin papier et numérique.

39 sur 41 répondants avaient un responsable de revue.

Seulement 16 associations sur 36 avaient un comité de rédaction.

24 associations sur 41 ont un infolettre ou un message de leur président.

29 associations sur 41 ont un généalogiste attitré.

37 associations sur 41 avaient un site web. 31 associations disaient mettre leur site à jour.

34 associations sur 41 avaient un site Facebook.

24 associations de familles sur 41 disaient que leur membre connaissaient *Nouvelles de chez nous*.

18 associations disaient faire circuler *Nouvelles de chez nous* parmi leur membres.

30 associations sur 41 disaient que leur membre connaissaient le site fafq.org



BRUNCH PRINTANIER DE L'ASSOCIATION LÉVESQUE INC



Les membres de l'Association Lévesque Inc., leurs familles et leurs amis sont conviés à notre « **Brunch** » du printemps. Depuis 2020, cette activité printanière n'avait pu être tenue pour des raisons de santé publique que je n'aurai point besoin de vous rappeler.

Cette année, nous avons le bonheur de pouvoir renouveler avec nos traditions de se réunir après l'hiver. De plus, il est important de souligner que 2023 sera une année mémorable. Il s'agit de notre **25^e anniversaire** comme association. En effet, Rivière Ouelle accueillait notre première réunion il y a déjà 25 ans (1998). Quoi de mieux qu'une érablière pour se rencontrer, échanger et se sucrer le bec!

Nous vous donnons rendez-vous à l'érablière du Mont St-Michel de **Victoriaville** le samedi 6 mai prochain à 10h30. L'accueil se fera dès 9h30. Venez en grand nombre souligner l'arrivée du printemps et nos 25 ans. Vous retrouverez plus de détails dans la fiche d'inscription suivante.



Très hâte de vous voir !



Association Lévesque Inc. Levesque Association Inc.



Rencontre printanière des Lévesque et leurs amis le **6 mai 2023**
*Spring Meeting for Levesque and friends on **May 6, 2023***
À 10h:30 / at 10:30 a.m.

Érablière Mont St-Michel

2700 Boul. Bois-Francs sud – Victoriaville, Qc. G6S 0N2
<https://www.receptionerablierestmichel.com>

FICHE D'INSCRIPTION / REGISTRATION FORM

Nom du participant
membre

Membre

Invité(e) non

BRUNCH / BUFFET : \$30.00* valeur de plus de 40\$ (taxes et pourboire inclus)
Enfants 12 ans et moins GRATUIT
Menu traditionnel de la Cabane à Sucre

Adultes : _____ X \$30.00 = _____

Enfants : _____

TOTAL = _____

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de: **Association Lévesque Inc.** et le faire parvenir **avec ce formulaire** d'inscription à l'adresse suivante (ou par versement bancaire **Interac** et par courriel à tresorierlevesque@gmail.com)

Pour le versement bancaire Interac : La Question de sécurité suggérée est : L'année d'incorporation de l'Association. Réponse : 1997

Envoyer à: **Alain Lévesque, Trésorier : 6262, rue des Zinnias, Québec, Qc, G1G 1J9**

Pour plus d'informations: Tél : 418-624-0124 tresorierlevesque@gmail.com

Faire parvenir votre inscription AVANT le 22 avril 2023

Les membres du Conseil d'administration espèrent vous accueillir en grand nombre, samedi le 6 mai à partir de 9h:30
Sylvain Lévesque assurera la partie musicale

*Les frais d'inscription ne sont pas remboursables